



mobilisons-nous pour le maintien : des 11 Centres de Santé Mutualistes dans notre département et de la Clinique Mutualiste Bonneveine à Marseille

1 millier de personnes étaient rassemblées le 8 novembre 2011 devant la Préfecture à Marseille à l'appel des Syndicats du Grand Conseil de la Mutualité et de nombreux Comités de Soutien. Un millier pour dénoncer la cessation de paiement du Grand Conseil de la Mutualité mettant en péril l'emploi des 1 200 salariés et l'ensemble des activités mutualistes de notre département !

Depuis plus d'un an, les Syndicats CGT, UGICT, des médecins et des dentistes du Grand Conseil de la Mutualité, réclament la tenue d'une table ronde afin d'exiger le déblocage de fonds d'urgence et des financements permettant de pérenniser l'activité des 11 Centres de Santé dans notre département et de la Clinique mutualiste de Bonneveine !

Les attaques répétées de l'Etat contre la Mutualité et les dérives assurantielles qui en résultent, fragilisent cet acquis important pour tous les assurés sociaux !

Les œuvres sociales de la Mutualité (centres de santé, cliniques, pharmacies, centres optiques et dentaires, maisons de retraites...) sont mises en danger par les choix et les orientations politiques des pouvoirs publics et de la mutualité qui développent ainsi la marchandisation de la santé !

Pour rappel, le Grand Conseil de la Mutualité est le 2^{ème} fournisseur de soins dans le département : 10 % de la population, soit 200 000 personnes, fréquentent les 11 Centres de Santé et la Clinique Mutualiste Bonneveine !

La CGT condamne cette politique qui conduit aujourd'hui à faire peser une menace réelle sur l'emploi (1200 salariés sont concernés) et constituerait un risque sanitaire majeur pour la population de notre département.

L'Agence Régionale de Santé (ARS), plutôt que de débloquent un fonds exceptionnel, sur ordre du ministre de la santé, pour une clinique privée de Marignane (!) a le devoir d'intervenir au plus tôt afin d'éviter un risque sanitaire majeur dans notre département !

Le rassemblement du 8 novembre a permis que la délégation des Syndicats du Grand Conseil de la Mutualité et de la CGT des Bouches du Rhône reçoive par la préfecture de région, sorte avec l'engagement du préfet d'organiser au plus tôt une réunion avec l'ensemble des acteurs (ARS, Collectivités Territoriales (Conseil Régional – Conseil Général), élus, syndicats, direction du GCM). Il est possible d'examiner les conditions de la poursuite de toutes les activités mutualistes dans toutes les localités de notre département.

L'entreprise est viable ! Les salariés avec leurs organisations syndicales ont un projet alternatif !

***La mobilisation de tous
doit se poursuivre et
s'amplifier !***

TOUS ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA DEFENSE DU DROIT A LA SANTE POUR TOUS !

LE 1^{er} DECEMBRE 2011 à 17 H 30

l'Union Locale CGT d'Arles appelle à un

RASSEMBLEMENT DEVANT LA SOUS PREFECTURE D'ARLES

**pour exiger la tenue de la réunion en préfecture de région,
pour le maintien et la poursuite de l'activité des 11 centres de santé mutualistes de
notre département et la clinique mutualiste.**